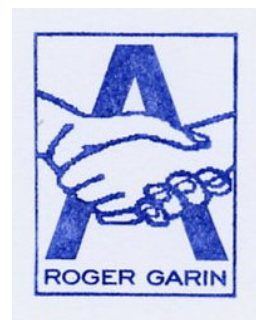


La Lettre de l'Association Roger Garin
(Les Amis du Long Séjour)
n°92 juin 2007



Concert annuel de l'ARG le 2 juin 2007 : un succès qui ne se dément pas.

Encore une fois, c'est une cathédrale pleine de spectateurs qui sont venus écouter en silence le chœur Val-de-Garonne et l'Estudiantina de Ciboure.

Cette manifestation a été l'occasion d'apprécier le soutien de la population albigeoise (et bien au-delà) à notre action : ouverture, pluridisciplinarité, tolérance et dynamisme sont ainsi récompensés.

Nous avons pu collecter plus de 5000 Euros de dons libres au moment et autour de cette manifestation.

Merci du fond du cœur au comité d'organisation présidé par Monsieur René

Manteau, aux chanteurs et musiciens ainsi qu'au public si nombreux et si fidèle.

Il nous ont quittés récemment, nous ne les oublions pas :

NOM	ASD ALBI	Prénom(s)	date décès	durée de séjour en jours
JALAMA		Madeleine	dimanche 03 juin 2007	1454
ESPINOSA		Raphaël	dimanche 03 juin 2007	1397
HERNANDEZ		Maria-Josefa dite	jeudi 31 mai 2007	456
BELLET		Renée	samedi 26 mai 2007	500
PI TEIXIDOR		Marie-Louise	jeudi 03 mai 2007	2214
BERNOU		Cécile	mardi 10 avril 2007	1232
BARTHE		Georges	samedi 07 avril 2007	214

Quand la presse parle de nous :

ALBI Mag :

Concert

Chœur Val de Garonne et l'Estudiantina de Ciboure

Au programme : Corelli, Galuppi et Vivaldi.

L'association Roger Garin organise cette soirée au bénéfice des personnes âgées du service de soins de longue durée du Centre Hospitalier d'Albi. Le Choeur Val de Garonne a été créé en 1981 à Marmande. Il compte actuellement 75 choristes dirigés par Patrick Murillo et accompagnés au piano par Françoise Billoir. Pour ce concert exceptionnel s'associe également l'Estudiantina de Ciboure (orchestre de cordes composé de guitares et mandolines) sous la direction de Serge Mebarrek. Une grande soirée avec

60 musiciens, 50 choristes, 2 solistes pour un récital plein de chaleur et d'émotion.

**Samedi 2 juin
à 21h cathédrale
Sainte Cécile**

*Participation libre le
soir du concert*



Concert solidaire

Comme chaque année, l'association Roger Garin de l'hôpital d'Albi organise un concert à la Cathédrale Sainte-Cécile le 2 Juin à 21h. 60 musiciens, 50 choristes et 2 solistes vont interpréter des oeuvres de Vivaldi entre autres. Les bénéfices du concert seront reversés au service de soins de longue durée pour l'amélioration du confort des personnes âgées hospitalisées.

Un poste d'animatrice devrait être ouvert prochainement dans le service de SLD à Albi

Aujourd'hui, 1er juin 2007, nous sommes au 359 ème jour sans animatrice.

Assemblée générale régulière de l'Association Roger Garin (rectificatif)

La cinquième assemblée générale de notre association aura lieu le jeudi 28 juin 2007 et non le jeudi 21 juin 2007 de 10 h 30 à 12 heures à la salle du conseil d'Administration du Centre hospitalier d'Albi (1er étage du bâtiment administratif). Cet avis tient lieu de convocation.

L'éditorial du Président

Notre association : elle réunit tout le monde, résidents, familles, soignants, bénévoles, et même citoyens soucieux du bien commun.

Voici notre ambition : réunir dans la réflexion et dans l'action tous ceux qui veulent le bien des personnes fragiles qui se trouvent dans l'obligation de séjourner en Soins de Longue Durée.

Cette expérience, à mon avis, est peu répandue. Au jour où j'écris ces lignes, je n'ai pas connaissance d'une autre association de ce type dans ce contexte. Le lecteur voudra bien me démentir.

Notre ambition est grande : avancer positivement dans tous les domaines, mais aussi briser les incompréhensions entre les diverses personnes de l'entourage des personnes âgées. Ne pas laisser les termes de pluridisciplinarité, ouverture et tolérance dans le tiroir des mots sans lendemain. Dans le placard des phrases

convenues recouvrant le pré carré de chaque corporation. Ou sans que les mots ne prennent un sens concret.

Pour que la canicule ne nous prenne plus jamais au dépourvu :

Extrait des recommandations « canicule » du gouvernement français pour 2007

FICHE 5.1 : PERSONNELS DE SANTE EN ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES

INTRODUCTION

Les personnes âgées en institution doivent, en cas de forte chaleur, être l'objet d'une surveillance accrue. L'exposition prolongée à la chaleur peut avoir des conséquences gravissimes chez les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées fragiles et dépendantes. Les facteurs de risque sont nombreux : polyopathologies, état de dépendance, prise de médicaments....

AVANT L'ETE

Architecture et matériel

- vérifier qu'il est possible d'occulter les fenêtres (volets, stores, rideaux),
- vérifier qu'il est possible d'occulter les surfaces vitrées des espaces collectifs,
- envisager d'arroser les façades du bâtiment les plus exposées au soleil,
- repérer les pièces les plus difficiles à rafraîchir,
- s'assurer qu'il existe une pièce climatisée ou restant fraîche pouvant accueillir les résidents,
- faire vérifier le fonctionnement du système de rafraîchissement d'air s'il existe (température moyenne inférieure ou égale à 25°C dans au moins une grande pièce de l'établissement),
- rechercher le mode de fonctionnement (entrées et sorties) laissant pénétrer le moins de chaleur possible dans le bâtiment,
- disposer d'un nombre suffisant de ventilateurs, de brumisateurs, de serviettes légères ou de lingettes à humecter d'eau,
- vérifier le fonctionnement des réfrigérateurs et des congélateurs,
- disposer de thermomètres pour l'air ambiant.

Organisation et fonctionnement

- repérer les personnes les plus à risques et les peser (le poids constitue un élément de surveillance simple),
- élaborer les protocoles de surveillance et de prises en charge en cas de fortes chaleurs,

- demander au médecin traitant de chaque résident des consignes individualisées en particulier concernant l'adaptation thérapeutique,
- vérifier les stocks de solutés de perfusion,
- faire vérifier par les familles ou leurs représentants légaux que les trousseaux de vêtements comportent des tenues adaptées pour l'été.
- contrôler les modalités d'approvisionnement de votre établissement en eau et en glace,
- contrôler les possibilités de distribution de boissons fraîches,
- prévoir la possibilité d'adapter les menus apportant de l'eau, repas froids (fruits, crudités, (possibilité de fractionner les apports) repas susceptibles d'apporter des sels minéraux (soupes, pains...pour les personnes que l'on fait boire),
- définir un protocole précisant les modalités d'organisation de l'établissement en cas de crise et de déclenchement de l'alerte, notamment sur les points suivants :
 - mobilisation des personnels et rappels éventuels des personnels en congés,
 - adaptation des plannings,
 - collaboration avec les familles des résidents,
 - collaboration avec les réseaux de bénévoles.

PENDANT UNE VAGUE DE CHALEUR

Organisation, fonctionnement et matériel

- suivre l'évolution des messages de mise en garde,
- rappeler les principes de protection contre la chaleur,
- organiser la surveillance des personnes à risques,
- vérifier que les professionnels et les autres acteurs ont une bonne connaissance du problème et connaissent les mesures à prendre pour se protéger des conséquences sanitaires de la chaleur,
- fermer fenêtres et volets, notamment sur les façades exposées au soleil ; les maintenir ainsi tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure du local,
- ouvrir le plus possible et provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure,
- supprimer toute activité physique et sortie aux heures les plus chaudes,
- surveiller la température des pièces.

Conseils individuels

- se protéger

- vêtir les personnes le plus légèrement possible (vêtements amples et légers),
- amener dans la pièce rafraîchie tous les résidents pendant au moins trois heures par jour,
- surveiller la température corporelle et le poids des résidents

- se rafraîchir

- pulvériser de l'eau sur le visage et les autres parties découvertes du corps, avec un brumisateurs ou avec des bombes aérosols d'eau,
- appliquer des lingettes humides, éventuellement rafraîchies au réfrigérateur sur le visage,
- humidifier la bouche : rinçages de bouche, pulvérisation d'eau,
- faire prendre des douches et des bains frais le plus souvent possible.

- **boire et manger**

- planifier les consommations d'eau à intervalles réguliers notamment en repérant les personnes ne pouvant s'hydrater seules:
- lister les résidents en trois groupes :
 - **capables de boire seuls**: il suffit de les stimuler et d'organiser la surveillance,
 - **nécessité d'une aide partielle ou totale** : organiser l'aide pour qu'ils aient à la fois régulièrement et au total environ 1,5 litre d'eau par jour,
 - **ayant des troubles de déglutition** : utiliser de l'eau gélifiée. Signaler au médecin si les prises ne sont pas suffisantes afin d'envisager une hydratation sous cutanée ou intraveineuse,
- faire boire, au moins 1,5 litre par jour ou hydrater, avec de l'eau éventuellement aromatisée selon les goûts la personne, soupes, potages, laitages, thé, tisanes, (même chauds).
- veiller à poursuivre une alimentation normalement salée et inciter à la consommation de potages et de jus de légumes
- éviter les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas),
- ne pas faire consommer de boissons alcoolisées.

PARTICULARITE

Proposer aux personnes ayant un risque majeur de consulter leur médecin afin d'adapter leur prise en charge et notamment leur traitement médicamenteux.

SIGNES D'ALERTE

En cas d'apparition de signes pouvant faire penser à un épuisement dû à la chaleur ou au début d'un coup de chaleur

- modification du comportement habituel,
- grande faiblesse, grande fatigue,
- difficulté inhabituelle à se déplacer,
- étourdissements, vertiges, trouble de la conscience voire convulsions,
- nausées, vomissements, diarrhée,
- crampes musculaires,

- température corporelle élevée,
- soif et maux de tête.

Actions à réaliser

- alerter le médecin,
- prendre rapidement la température corporelle,
- rafraîchir le plus vite possible :
- soit la coucher et l'envelopper d'un drap humide,
- soit au mieux lui donner une douche fraîche sur un chariot douche sans l'essuyer,
- installer un ventilateur (enveloppements frais, transfert dans une pièce climatisée, aspersion d'eau fraîche),
- faire le plus possible de ventilation,
- donner de l'eau fraîche si la personne est consciente et lucide,
- ne pas donner d'aspirine ni de paracétamol.

Quand une infirmière méritante prend sa retraite.

C'est le cas de Madame Myriam CAVALIER, infirmière de nuit dévouée auprès de nos résidents.

Extrait du courrier qu'elle a adressé au Président de l'ARG :

Je viens par la présente vous
annoncer mon départ à la
retraite.
Je vais être ---
libre et maître de mes temps
J'aurai le temps de perdre mon temps
de jouir de la vie à plein temps ..
Des années durant, le travail fut
mon compagnon qui dictait tous
les jours chacun de mes actes .
J'écouais les aiguilles de la
montre pourant toujours selon ma
fantaisie , et ce sera tous les
jours dimanche !

Quand un livre est écrit à propos d'un de nos résidents :

De Colditz à Beyrouth, l'histoire d'un militaire français.

